

Il a fallu en Angleterre un quart de siècle pour transformer les droits de manoir. C'est qu'il ne faut pas oublier qu'il est bien plus facile de fabriquer des lois, que de façonnez les intelligences humaines et les disposer à les accepter. L'homme n'est pas une pure entité éclosé sous une baguette métaphysique. Les pratiques qu'une nation a observées pendant nombre d'années se déposent en elle sous forme de sentiments, qu'une théorie nouvelle parvient difficilement à détruire. Pour avoir toutes ses prises et déraciner les anciennes habitudes, il faut que d'autres années consolident les habitudes nouvelles par une transition lente.

Les sources du droit coutumier se perdent presque dans la nuit des temps. Il faut remonter le cours reculé des âges, pour en retrouver les éléments primitifs à l'état de formation. Ce travail de recherche a été le sujet de savantes études, qui, le plus souvent, ont eu pour résultat de démontrer l'érudition de leurs auteurs et la solution plus ou moins satisfaisante du problème qu'ils s'étaient posé. On dirait, à les lire, d'un géologue scrutant chaque couche de terre, analysant chaque veine de calcaire et lui demandant de lui révéler l'histoire des grandes commotions qui secouèrent le sol à des périodes préhistoriques.

De fait, on retrouve jusqu'à un certain point, dans le droit coutumier, les traces des diverses races qui abordèrent sur les rivages de la Grande-Bretagne et s'y fixèrent d'une manière permanente. Leurs lois semblent comme un écho affaibli des cris de souffrance et des longs gémissements des vaincus et des hautaines acclamations des vainqueurs entonnant leur chant de victoire au milieu de scènes de carnage et de désordres sanglants.

Vous yoyez défiler tour à tour les hordes guerrières des Saxons et des Normands inondant de leurs flots barbares l'île affolée de terreur, chassant la population au bout de leur lance, imposant au pays une partie de leurs institu-